

## PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Sur un an	26 fl.	30 fl.
» six mois	14 »	16 »
» trois mois	7 »	8 »

## PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes à 1.50 francs  
suivantes à 10 cts. par ligne en sus.

## JOURNAL DE LA HAYE.

## BUREAU DE LA RÉDACTION

à La Haye, Spui, n° 75.

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,

Chez M. van Weelden, libraire, Spui, n° 75, et chez les Héritiers Doornik, libraires, Lange Pooten, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *transépo*.

**A cause de la gravité des événements qui se passent à Paris, nous publierons demain, dimanche, un numéro extraordinaire du Journal de La Haye.**

LA HAYE, 26 Février,

## Nouvelles graves de Paris.

Aujourd'hui nous n'avons reçu de Paris ni correspondances ni journaux. Les bruits les plus sinistres ont circulé et des renseignements positifs nous permettent malheureusement d'en confirmer une partie. L'émeute a grondé du nouveau dans Paris avant-hier soir et hier matin. Les rails du chemin de fer du Nord ont été coupés à la sortie de Paris, vers neuf heures du matin, au moment où allait partir le convoi direct sur Bruxelles. Le but des insurgés paraît avoir été d'empêcher l'arrivée des troupes qu'on disait devoir être dirigées sur la capitale par le chemin de fer.

Les rails ayant été coupés entre la gare de Paris et la station de la Chapelle-Saint-Denis, située à deux kilomètres, et où la Compagnie du Nord a sa station de marchandises et ses ateliers, un autre convoi a été immédiatement formé dans cette dernière station et dirigé sur Bruxelles; mais, comme nous l'avons dit, sans correspondances et sans voyageurs.

Les renseignements que nous allons reproduire sont extraits du journal *la Presse*, d'avant-hier matin, apporté par un voyageur qui a quitté Paris à huit heures et demie, avant l'irruption du peuple dans l'embarcadere, avec le convoi qui s'arrêta à Amiens. Ce voyageur a pu reprendre au passage le convoi parti de La Chapelle-Saint-Denis, dont nous venons de parler.

Nous allons reproduire les faits dans l'ordre où nous les trouvons dans *la Presse*, à dater de mercredi soir, 8 heures, moment où s'arrêtent les nouvelles que nous avons publiées hier.

**Huit heures du soir.** — Tous les quartiers de Paris se sont spontanément illuminés; les rues Saint-Denis et Saint-Martin et toute la ligne des boulevards, présentent un spectacle féerique.

Des flots de peuple parcourent les rues avec des torches. On chante des hymnes patriotiques; on continue à crier: *Vive la République!*

La foule s'est portée ce soir rue Laffite, devant l'hôtel de Rothschild, au cri de *Vive la réforme!* M. de Rothschild et son neveu ont paru au balcon, et après avoir crié eux-mêmes *Vive la réforme!* ils ont donné l'ordre d'illuminer leur hôtel.

Ce soir, entre huit et neuf heures, une foule considérable s'est portée devant l'hôtel du ministère de la justice, demandant que l'hôtel fut illuminé, et criant: *A bas Hébert! A bas l'homme de la complicité morale!* Le factionnaire placé devant l'hôtel s'est retiré sur l'état-major qui est un peu plus loin, place Vendôme. La guérite qu'il occupait a été brisée, puis la foule s'est dispersée.

Passage de l'Opéra, dix heures du soir.

La rente, qui était restée au parquet à 73-50, avait monté, après la Bourse, à 73-90, 74 et même 74-10; mais le soir, au passage, on n'a pas fait plus haut que 73-90, et l'on a fléchi successivement jusqu'à 73-20 et 73-10.

Dix heures du soir. — Tout semblait fini: les rues regor-

geaient de monde; mais le calme renaissait visiblement, quand un déplorable malheur a eu lieu à l'hôtel de la présidence du conseil.

Un groupe s'était dirigé vers le poste de l'hôtel, les soldats qui gardaient les abords ont fait feu. Cinquante personnes ont été tuées ou blessées.

**Onze heures.** — Si nous devons ajouter foi à des nouvelles qui arrivent à l'instant, l'agitation recommence dans plusieurs quartiers. Des barricades se construisent rue Rambuteau, rue Sainte-Avoie, etc. On en voit aussi sur le boulevard.

Les ministres, ne se croyant plus en sûreté dans leurs hôtels, les ont quittés.

*La Patrie* a publié ce soir la liste des membres d'un nouveau cabinet, cette liste est sans fondement. Rien n'est encore arrêté, et nous croyons pouvoir assurer que le ministère qui sera formé, sera sur les bases les plus larges.

A huit heures, le peuple a forcé les portes de l'église Notre-Dame et le tocsin a sonné toute la nuit. Dans le quartier Saint-Martin et Saint-Denis, ainsi que sur une grande partie des boulevards, de nombreuses barricades ont été élevées pendant la nuit. Sur les boulevards, un grand nombre d'arbres ont été coupés dans ce but. En se rendant ce matin, à huit heures, de la place de la Bourse à la station du Nord, la personne de qui nous tenons ces détails, a compté, dans le trajet, quatorze barricades.

On assure que le général Tiburce Sébastiani, commandant de la première division militaire, a été tué.

A Amiens, quelques troubles ont également eu lieu mercredi soir. Le peuple aurait fait une manifestation contre les autorités, qui, d'après les ordres reçus de Paris, avaient dirigé des troupes sur cette ville: il aurait également enlevé quelques rails du chemin de fer, et l'on semble craindre que les populations riveraines ne suivent cet exemple sur différents points du parcours.

Nous empruntons encore à *la Presse* les faits suivants qui se rapportent aux événements de mercredi après-midi.

Au moment où M. Guizot est venu annoncer la retraite du cabinet, M. Sallandrouze allait monter à la tribune, au nom des conservateurs progressistes, pour déposer sur la tribune une motion ainsi conçue:

« La chambre, profondément émue des événements qui s'accomplissent, s'adresse respectueusement à la haute sagesse du roi, pour le prier d'aviser et de faire, par les moyens constitutionnels, ce que la gravité des circonstances réclame dans l'intérêt de l'ordre et de la liberté. »

Aujourd'hui, à deux heures, la garde nationale à cheval était réunie sur la place du Carrousel; M. de Montalivet, son commandant, a fait ranger la légion autour de lui, et s'est exprimé en ces termes:

« Mes chers camarades,  
« Le roi m'a chargé de vous remercier du concours que vous avez prêté aujourd'hui à l'ordre et au gouvernement fondé en Juillet; il vient d'accepter les démissions de tous ses ministres; il m'a chargé de vous en prévenir. Rentrez chez vous, tout est terminé. Mais demain soyez exacts à votre poste, car il n'y aura plus de ministère, et la garde nationale aura

nais, soit, enfin, dans quelque pensionnat.

Plusieurs d'entre ces jeunes filles étaient charmantes; presque toutes étaient mises avec ce goût que l'on ne trouve peut-être qu'à Paris, dans cette classe modeste et laborieuse; les toilettes étaient d'ailleurs très fraîches. Ces pauvres filles, ne se parant qu'une fois par semaine, réservaient toutes leurs petites ressources de coquetterie pour ce unique jour de fête, si impatientement attendu le samedi, si cruellement regretté le lundi!

La partie masculine de l'assemblée offrait, ainsi que cela se rencontre d'ailleurs dans toutes les réunions, un aspect moins élégant, moins distingué que la partie féminine; car, sauf quelques nuances presque imperceptibles, la plupart de ces jeunes filles avaient autant de bonne et gracieuse contenance que si elles eussent appartenu à ce qu'on appelle la *meilleure compagnie*; mais cette différence, tout à l'avantage des jeunes filles, on l'oubliait, grâce à la cordiale humeur des jeunes gens et à leur franche gaieté, tempérée d'ailleurs par le voisinage des grands parents, qui inspirait une sage réserve.

Au lieu de n'être dans tout son lustre que vers une heure du matin, ainsi qu'un bal du grand monde, ce petit bal avait atteint son apogée d'animation et d'entrain vers les neuf heures. Mme Herbaut renvoyant impitoyablement avant minuit cette folle jeunesse, car elle devait se trouver le lendemain matin, qui à son bureau, qui à son magasin, qui à la pension, pour la classe de ses écolières, etc.

Terrible moment, hélas! que cette première heure du lundi, alors que le bruit de la fête du dimanche résonne encore à votre oreille, et que vous songez tristement à cet avenir de six longues journées de travail, de contrainte, et d'assujétissement.

Mais aussi, à mesure que se rapproche ce jour tant désiré, quelle impatience croissante! quels élans de joie anticipée. Enfin il arrive, ce jour fortuné entre tous les jours, et alors quelle ivresse!!

Rares et modestes joies! jamais du moins vous n'êtes émuës par la satiété; le travail au prix duquel on vous achète, vous donne une saveur inconnue des oisifs.

Mais les invités de Mme Herbaut philosophaient peu, ce soir là, réservant leur philosophie pour le lundi.

« tout à faire pour maintenir l'ordre. L'abstention de la garde nationale était un fait regrettable, et nous devons vous féliciter du concours que vous avez prêté au gouvernement. »

« Un officier s'est alors avancé et s'est écrié:  
« Colonel, la garde nationale à cheval n'a pas fait aujourd'hui acte d'adhésion au ministère. Elle est venue prêter main forte à l'ordre et aux institutions de Juillet. Le ministère est renvoyé; alors nous crierons: *Vive le Roi!* »

« M. de Montalivet a répondu:  
« Mes sentiments sont connus; je n'ai pas à les exprimer ici; l'uniforme me gêne pour dire tout ce que je sens, tout ce que j'éprouve; mais je crierai avec vous: *Vivent les institutions fondées en Juillet! Vive le Roi!* »

Nous recevons la lettre suivante de Bruxelles, le 25 à 3 heures:

Nous sommes depuis 36 heures sans nouvelles positives de Paris. Le convoi arrivé de Valenciennes à 2 heures, n'avait qu'un seul voyageur, qui assure que les rails du chemin de fer du nord sont coupés à Valenciennes et sur d'autres points.

Au palais du roi, à l'ambassade française, on n'a reçu aucun courrier.

La plus vive anxiété règne à Bruxelles. Un grand nombre de personnes attendent à la station du chemin de fer et à la poste les courriers qui n'arrivent pas.

A la chambre des représentants, on semble plus préoccupé des événements de France que des objets à l'ordre du jour.

S'il arrive quelque chose avant 5 heures, je vous le transmettrai par dépêche télégraphique jusqu'à Anvers.

Voici une dépêche reçue par le *Précurseur* d'Anvers par voie télégraphique, nous la publions sans garantir l'exactitude de toutes ces graves nouvelles.

Paris, 24 février.

On a encore élevé beaucoup de barricades sur les boulevards et dans d'autres quartiers. — On continue à se battre.

Point de courriers ce matin, la ligne du Nord étant coupée sur différents points. On donne comme certain que le général Sébastiani, commandant les troupes de Paris, a été tué.

La population soulevée demande à grands cris, l'abdication de Louis-Philippe en faveur de son petit-fils, et la régence de la duchesse d'Orléans.

Le *Politique* publie ce qui suit:

NOUVELLES DE PARIS. — ARRIVÉES PAR UN COURRIER GÉNÉRAL.  
MINUIT.

Le convoi de Paris qui devait arriver avant 9 heures du soir, n'est point parvenu. A dix heures, un train spécial est arrivé. Il était parti de la station de la Chapelle-St.-Denis, à environ une lieue de Paris. Ce convoi ne nous a apporté ni correspondances ni journaux.

D'après les renseignements que nous avons recueillis il paraît que les insurgés ont coupé les rails dans toutes les stations, afin d'empêcher l'arrivée des troupes de renfort à la garnison.

L'émeute a, dit-on, recommencé la nuit dernière, et a eu des résultats fort graves. La ville avait été illuminée hier soir, à l'occasion de la retraite du ministère Guizot. Les insurgés ont attaqué la troupe, qui, cette fois, a dû faire usage de ses armes.

On nous donne comme certaine aussi la triste nouvelle de la mort du général Tiburce Sébastiani, qui aurait été tué dans l'émeute.

Plusieurs maisons auraient été pillées.

Une entraînant polka faisait bondir cette infatigable jeunesse. Telle était la magie de ces accords, que les joueurs et les joueuses eux-mêmes, malgré leur âge et les graves préoccupations du *nain-jaune* et du *loto*, (seuls jeux autorisés chez Mme Herbaut) s'abandonnaient, à leur insu et selon la mesure de cet air si dansant, à de petits balancements sur leur siège, se livrant ainsi à une sorte de vénérable polka assise, qui témoignait de la puissance de l'artiste qui tenait alors le piano.

Cet artiste était Herminie.

Un mois environ s'était passé depuis la première entrevue de la jeune fille avec Gerald.

Après cette entrevue, commencée sous l'impression d'un fâcheux incident, et terminée par un gracieux pardon, d'autres rencontres avaient-elles eu lieu entre les deux jeunes gens? On le saura plus tard.

Toujours est-il que, ce soir là, au bal de Mme Herbaut, la duchesse, habillée d'une robe de mousseline de laine à vingt sous, d'un fond bien très pâle, avec un gros nœud de rubans roses au corsage et un nœud pareil dans ses magnifiques cheveux blonds, la duchesse était ravissante de beauté; un léger coloris nuancait ses joues; ses grands yeux bleus s'ouvraient brillants, animés; ses lèvres de carmin, aux coins ombragés d'un imperceptible duvet doré, souriant à demi, laissaient voir une ligne d'un blanc émail, tandis que son beau sein virginal palpait doucement sous le léger tissu qui le voilait, et que son petit pied, merveilleusement chaussé de bottines de satin ture, marquait prestement la mesure de l'entraînant polka.

C'est que, ce jour-là, Herminie était bien heureuse! Loin de se regarder comme isolée de l'allégresse de ses compagnes, Herminie jouissait du plaisir qu'elle leur donnait, et qu'elle leur voyait prendre, mais ce rare et généreux sentiment ne suffisait peut-être pas à expliquer l'enchaînement de joie, de bonheur et de jeunesse qui donnait alors aux traits enchanteurs de la duchesse une expression inaccoutumée; on sentait, si cela se peut dire, que cette délicieuse créature savait depuis quelque temps tout ce qu'il y avait en elle de charmant, de délicat et d'élevé. Et qu'elle en était, non pas fière, mais heureuse, oh! heureuse, comme ces généreux riches, ravis de posséder des trésors, pour pouvoir donner beaucoup et se faire adorer!

## BULLETIN DU JOURNAL DE LA HAYE 27 FEVRIER 1848.

## LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

L'Orgueil. — La duchesse. (1)

## CHAPITRE XI.

Mme Herbaut occupait au troisième étage de la maison qu'habitait aussi le commandant Bernard, un assez grand appartement; les pièces consacrées à la réunion de chaque dimanche, se composaient de la salle à manger, où l'on dansait au piano; du salon, où étaient dressées deux tables de jeu pour les personnes qui ne dansaient pas; et enfin de la chambre à coucher de Mme Herbaut, où l'on pouvait se retirer et causer sans être distrait par le bruit de la danse et sans distraire les joueurs.

Cet appartement, d'une extrême simplicité, annonçait la modeste aisance dont jouissait Mme Herbaut, veuve et retirée du commerce, avec une petite fortune honorablement gagnée. Les deux filles de cette digne femme s'occupaient incrustivement, l'une de peinture sur porcelaine, l'autre de gravure de musique, travaux qui avaient mis cette jeune personne en rapport avec Herminie, la duchesse, nous l'avons dit, gravant aussi de la musique, lorsque les leçons de piano lui manquaient.

Rien de plus gai, de plus riant, de plus allègrement jeune, que la maîtresse de la réunion rassemblée ce soir-là chez Mme Herbaut: il y avait une quinzaine de jeunes filles, dont la plus âgée ne comptait pas vingt ans, toutes bien déterminées à terminer joyeusement leur dimanche, journée de plaisir et de repos, vaillamment gagnée par le travail et la contrainte de toute une semaine, soit au comptoir, soit au magasin, soit dans quelque boutique arrière-boutique de la rue Saint-Denis ou de la rue des Bourdon-

(1) Voir le *Journal de La Haye* du 26.

Hier matin, au départ d'un exprès, les troubles n'étaient pas encore apaisés.

On lit dans l'Emancipation :

Les journaux de Paris ne sont pas arrivés hier soir à Bruxelles. Dans une intention qu'on n'explique pas, les rails du chemin de fer du Nord auraient été enlevés par des insurgés, depuis Paris jusqu'à La Chapelle (1 lieue de Paris environ); un pont aurait été détruit.

Un convoi extraordinaire a été expédié de La Chapelle par la compagnie; il n'a apporté ni lettres, ni journaux. Aussi le voyageur de Paris n'était sur ce convoi. Il s'y trouvait un voyageur belge, un fabricant de Verviers.

Nous allons communiquer à nos lecteurs des détails sur la situation de Paris, dans la soirée du 23; mais quoique nous les tenions d'une assez bonne source, nous ne pouvons les garantir, et nous faisons des vœux sincères pour qu'ils soient démentis.

Les hostilités auraient repris dans la soirée aux abords de l'hôtel du ministère des affaires étrangères. Elles se seraient étendues à d'autres quartiers de Paris où l'on aurait continué à crier: à bas Guizot! Vive la réforme! Malgré ces hostilités, l'illumination était devenue presque générale dans Paris.

Voici le fait le plus grave, mais aussi le moins connu: nous le tenons sous la forme du doute: le général Tiburce Sébastiani, ordonnant le feu, aurait été tué. On sait que le général Sébastiani commandait la ville de Paris.

On disait aussi que le pillage était à craindre.

Tout porte à croire que le télégraphe électrique a été brisé, car les nouvelles de la journée qui arrivaient de Paris, depuis deux jours à Bruxelles, ne sont pas parvenues.

On lit dans l'Indépendance belge, de Bruxelles, une heure.

Le convoi de soir partant de Paris n'est point arrivé ce matin, celui de Quiévrain est arrivé seul et sans correspondances françaises. On ne savait rien de positif à Quiévrain. Des bruits vagues étaient répandus sur la continuation de la lutte à Paris. Les rails du chemin de fer ont été enlevés, disait-on, auprès d'Amiens, sur un assez long parcours; on ajoute que sur plusieurs autres points entre Amiens et Paris, le chemin de fer a été endommagé. Le viaduc de La Chapelle, près de Paris, aurait été détruit.

Dans la matinée d'hier un rassemblement considérable s'est dirigé vers la gare du chemin de fer du Nord, au-delà de laquelle stationnaient des troupes chargées de protéger l'arrivée des convois attendus par le railway. Les soldats auraient fait feu; il y aurait eu un grand nombre de tués et de blessés, mais les rails auraient été enlevés par le peuple.

L'émotion est générale à Bruxelles. On attend des nouvelles. Ce matin un grand nombre de personnes s'étaient portées à la station du midi pour attendre l'arrivée du premier convoi venant de France.

Les nouvelles de Paris ne vont pas au-delà du 24, dans la matinée. Elles ont été apportées par un fabricant de Verviers qui a quitté la station du chemin de fer du Nord, avec le convoi d'Amiens, au moment où les employés de la Compagnie ouvraient les portes de la station à une troupe d'insurgés qui allaient enlever les rails afin d'empêcher les communications entre Paris et la province. Les employés du chemin de fer n'avaient pas opposé de résistance à cette tentative.

Dans la nuit du 24, des barricades ont été élevées dans un grand nombre de rues, non plus au centre des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, mais dans le quartier de la Bourse et du Palais-Royal. Le voyageur dont nous parlons a dû en traverser quatorze depuis la Bourse jusqu'au quartier St-Lazare, où est la station du chemin de fer. La distance est d'une demi-lieue environ. Il y avait donc une insurrection sérieuse dans la nuit du 24; cette insurrection persistait malgré la nouvelle, connue dans tout Paris, de la retraite, ou plutôt de la chute de M. Guizot.

Il doit y avoir eu attaque sérieuse dirigée contre l'hôtel du ministère des affaires étrangères, habité par M. Guizot. On a vu, par notre correspondance de Paris d'hier, qu'une force impo-

sante stationnait autour de cet hôtel. Si les récits ne sont pas exagérés, mais nous aimons à croire qu'ils le sont, les insurgés y auraient perdu une cinquantaine de leurs, tués ou blessés.

(Emancipation.)

On comprend que ce n'est qu'avec la plus grande réserve que nous rapportons les bruits qui circulent, et nous les donnons plutôt comme des bruits que comme des nouvelles. On sait que l'insurrection a fait des progrès considérables à Paris, et le peuple ne se contente plus d'un changement de ministère, et se montre plus exigeant encore. On disait encore que M. Guizot avait quitté la France et avait traversé la Belgique pour se rendre en Angleterre. Mais encore une fois, nous répétons ces bruits, auxquels nous n'ajoutons pas foi, que pour donner une idée de l'inquiétude dans laquelle l'absence de nouvelles laisse tous les esprits.

TROUBLES A LILLE.

On lit dans l'Echo du Nord du 24 février : Hier soir, mercredi, nous avons eu à Lille un simulacre d'émeute. Des manifestations, dont personne ne s'inquiétait sérieusement, ont été suivies d'un acte que nous n'hésitions pas à blâmer, à déplorer. Un assez grand nombre d'ouvriers s'étaient rassemblés, vers le soir, sur la grande place et s'informaient des nouvelles de Paris. L'avant-garde du 37<sup>e</sup> de ligne, mandé précipitamment à Paris, et se rendant à la station du chemin de fer fut saluée par des vociférations aux milieux desquelles on distinguait ces cris: Ne tirez pas sur nos frères! L'attitude de ces braves était triste et consternée. Au retour des attroupements plus nombreux se portèrent vers la Préfecture où se donnait un grand bal pour célébrer officiellement la victoire du ministère et la défaite du peuple parisien.

Les attroupements chantèrent la Marseillaise et crièrent à bas Guizot! sous les fenêtres de notre premier fonctionnaire; d'autres, rappelant le préfet à la pudeur, lui criaient: On ne danse pas sur les morts! Tout se serait passé heureusement, si une troupe de gamins, ayant en tête quelques hommes faits, ne s'était tout à coup portée contre la boutique de M. Divoir, armurier Grande-Place; elle enfonça la devanture, malgré les efforts énergiques d'un voisin de M. Divoir, qui fut rudement maltraité, enleva un fusil d'enfant, des pistolets et un sabre. La garde de la Grande-Place, qui avait été doublée, accourut rapidement, et mit en fuite les assaillants, dont il n'a reçu un coup de baïonnette à la figure. On disait hier que la police avait arrêté ceux qui avaient participé à ces désordres, qui n'ont aucune excuse.

Le Roi, par arrêté du 23 février, a accordé à M. C. J. Temminck, directeur du musée d'histoire naturelle de Leyde, l'autorisation d'accepter et de porter les insignes de chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur que lui a conféré S. M. le roi des Français.

Les déplorable événements qui ont eu lieu à Paris n'ont pas exercé nos fonds à la Bourse d'hier d'Amsterdam que influent bien davantage dans l'opinion où l'on paraissait être que la retraite de M. Guizot et des autres ministres, la nomination d'un nouveau ministère, et les concessions faites au vœu du peuple, suffiraient pour arrêter provisoirement l'émeute.

Les fonds hollandais avec beaucoup d'affaires en intégrales étaient de nouveau très-offerts, mais ce mouvement était moins une conséquence des nouvelles reçues jusqu'alors de Paris que de la baisse successive des fonds autrichiens qui continuent à donner l'impulsion à notre Bourse.

Ces fonds étaient de nouveau hier très-faibles, toujours par suite des mouvements qui ont lieu dans le Nord de l'Italie et dont il est difficile de prévoir l'issue. Les 5 p. c. métalliques ont baissé de plus de 2 p. c. et les 2 1/2 p. c. d'environ 1/4 p. c.

Les espagnols et tous les autres fonds étrangers ont éprouvé par suite de cette baisse dans les fonds autrichiens un faible mouvement de hausse, et obtenaient en général à fin cours un peu moins élevé.

Suivant une correspondance de Berlin, publiée par la Gazette d'Augshourg, l'administration de la guerre, en Prusse, déploie, depuis trois semaines, une grande activité. Le gouvernement a décidé de mettre en état les places frontières et de commencer immédiatement les travaux de fortification à Swine-monde. Une première somme de 30,000 thalers a été destinée à ces travaux. Dans le courant de cette année 170,000 fl. seront affectés aux travaux de fortification de Stettin. Les autorités militaires, ajoute le correspondant de la Gazette d'Augshourg, ont reçu avis du projet qu'à le gouvernement de convoquer la Landwehr.

HERBIEUX. — Mlle de Beaumesnil, accompagnée de sa fille Laine.

La plus riche héritière de France portait une robe de mousseline blanche, bien simple, avec une petite écharpe de soie bleu de ciel; ses cheveux, en bandeaux, encadraient sa figure douce et triste.

Le frère de Mlle de Beaumesnil resta complètement inaperçue, quoiqu'elle fut neu pendant l'intervalle qui séparait deux coté-danses.

Ernestine n'était pas jolie; elle n'était pas laide non plus; aussi ne lui accorda-t-on pas la moindre attention.

Vendu pour observer et se rendre compte de ce que l'on voulait lui offrir, la jeune fille se porta et accepta au tumultueux empressement, dont elle s'était déjà quelquefois vue entourée à son apparition dans plusieurs assemblées.

Malgré son courage, la pauvre enfant sentit son cœur se serrer, les paroles de M. de Maillefort commençaient à être justifiées par l'événement.

Dans le monde où j'allais, on savait mon nom, — se dit Ernestine, — et c'était seulement l'héritière que l'on regardait, que l'on entourait, autour de laquelle on s'empressait!

Mme Lainé conduisit Ernestine auprès de Mme Herbaut, lorsque sa fille aînée, qui avait accompagné Hermine dans la chambre à coucher, lui dit, après avoir regardé dans le salon:

Ma petite duchesse, il faut que je te quitte; je viens de voir entrer une dame de nos amies, qui a écrit ce matin à maman, pour lui demander de lui présenter ce soir une jeune personne, sa parente. Elles viennent d'arriver, et t'en coûteront.

C'est tout simple, va vite, ma chère Hortense, il faut bien que tu fasses les honneurs de chez toi, — répondit Hermine, peut-être satisfaite de pouvoir rester seule, en ce moment.

Mlle Herbaut alla rejoindre sa mère, qui accueillait avec une simplicité cordiale, Ernestine présentée par Mme Lainé.

Je vais vous présenter bien vite au fait de nos habitudes, ma chère de moi-même, — disait Mme Herbaut à Ernestine, — les jeunes filles avec le

Le paquebot Montezuma, arrivé avant-hier à Liverpool, a apporté des nouvelles de New-York jusqu'au 1<sup>er</sup> février inclusivement. Ces nouvelles sont peu importantes et tendent plutôt à confirmer les avis précédemment reçus qu'à y ajouter de nouveaux renseignements. Le New-York-Herald s'exprime ainsi à propos du bruit qui avait couru relativement à un traité de paix avec le Mexique:

Nous avons reçu de Washington des lettres qui nous donnent l'assurance la plus positive qu'un traité a été négocié entre M. Taylor, commissaire des Etats-Unis, et les trois négociateurs du gouvernement mexicain. Ce traité n'attendait plus que la sanction du congrès mexicain, — et il était très probable que cette sanction lui serait donnée, — pour être transmise aux Etats-Unis. La négociation a été accompagnée d'incidents qui ne peuvent manquer d'avoir une très grande influence sur ses résultats et sa ratification par les deux puissances.

Les nouvelles intérieures des Etats-Unis n'ajoutent que peu de choses à celles qu'avait apportées le Cambria. Rien d'important ne s'était passé dans le congrès. A New-York, plusieurs meetings avaient eu lieu pour et contre la continuation de la guerre contre le Mexique. A la Nouvelle-Orléans, les amis du général Taylor avaient fait le 23 une démonstration en faveur de sa nomination à la présidence.

Le Times publie le relevé officiel de la consommation du thé et du café aux Etats-Unis dans la période de 1821 à 1847 inclusivement. La consommation du thé qui n'avait été en 1821 que de 4,586,223 liv., s'est élevée en 1847 à 44,001,000 liv. Il est à remarquer, dit le Times, qu'en 1832, année dans laquelle le droit fut réduit de 1 sh. 4 d. à 7 d. la livre, la consommation s'est élevée de 4,654,681 liv. à 8,627,144 liv., et l'année suivante, après l'abolition totale du droit, elle s'éleva à 12,927,643 liv. La consommation du café qui n'était en 1821 que de 1,880,063 liv., a atteint en 1847 le chiffre de 450,332,992 liv. L'abolition des droits a exercé aussi une influence remarquable sur la consommation de cette denrée.

En Angleterre la consommation du thé est de 1 liv. 10 onces par tête, aux Etats-Unis elle n'est que d'une livre; pour le café, au contraire, la consommation aux Etats-Unis est de 7 liv. 1/2, tandis qu'elle n'est en Angleterre que de 1 liv. 13 onces 3/4.

Bien que nous ayons déjà fait connaître à nos lecteurs le contenu de la note adressée par le cabinet russe à la confédération suisse, nous croyons devoir publier le texte original de cette note. La voici:

« Les cours d'Autriche, de France et de Prusse ayant porté à la connaissance du cabinet impérial la déclaration qu'elles ont donnée, sous la date du 18 janvier de cette année, celui-ci doit déclarer de son côté:

Que la Russie donne sa pleine et entière adhésion aux principes de droit public qui sont développés dans cette pièce, aux demandes qui y sont articulées en vertu de ces mêmes principes et aux conséquences éventuelles qui en découlent;

« Que, dans l'opinion du cabinet impérial, ainsi que dans celle des trois cours, les événements qui ont éclaté en Suisse et en qui, y passe aujourd'hui, ont évidemment attaqué la souveraineté cantonale, altérant ainsi le principe fondamental de la confédération helvétique, telle qu'elle a été constituée dans l'intérêt général de l'Europe, principe au maintien duquel se trouve attachée la garantie donnée à la neutralité de la Suisse;

« Que, par conséquent, la Russie se considère, pour sa part, comme étant provisoirement déchargée de l'obligation de maintenir la neutralité de cette confédération contre les mesures que telles ou telles des puissances limitrophes pourraient juger nécessaire de prendre dans l'intérêt momentané de leur propre sûreté.

« Sa garantie restera suspendue tant que la confédération continuera à se trouver placée en dehors des conditions qui forment la base de son existence reconnue, dans son territoire, par la Suisse, car, sans cela, aux résolutions de tous les pays, leur offrir appui et protection pour conspirer impunément contre le repos et la sécurité des Etats voisins.

« En l'absence de la diète, le président du Vorort est autorisé à adresser réception à M. Krudener de sa dépêche, et à lui transmettre, en s'y référant, une copie de notes adressées aux trois puissances (l'Autriche, la France et la Prusse), les 7 décembre 1847 et 13 février 1848.

« La commission de la révision du pacte fédéral a commencé ses travaux le 17 février, mais elle a décidé que ses séances seraient secrètes. Le règlement de la diète doit lui servir de réglement aussi, avec cette modification que la discussion sera libre, et que chaque membre pourra prendre la parole aussi souvent qu'il le voudra. Quoiqu'au principe de la publicité ait été formellement déclaré par M. Ochsenslein, et, dans une majorité, n'a pas cru devoir l'adopter. Pour procéder à l'œuvre de la révision, la commission s'est divisée en sept sections; on a nom-

« Quoique la diète soit tout à sa police et à ses danses, plusieurs fois elle tourna presque involontairement la tête en entendant ouvrir la porte, de l'antichambre qui donnait dans la salle de bal; puis, à la vue des personnes qui chaque fois entrèrent, la jeune fille parut, tardivement peut-être, se distraire de sa distraction.

« La nuit de son ouvrir de nouveau, et de nouveau Hermine avait jeté de ce côté, un coup d'oeil curieux, peut-être même impatient.

« Le nouveau venu était Olivier, le neveu du commandant Bernard.

« Voyant le jeune homme laisser la porte ouverte, comme s'il était suivi de quelqu'un, Hermine roula légèrement, et hasarda un nouveau coup d'oeil; mais, hélas! à cette porte qui se referma bientôt derrière lui, apparut un bon gros garçon de dix-huit ans, d'une figure honnête et naïve, et d'un caractère de vert pomme.

« Nous ne saurions dire pourquoi, à l'aspect de ce jeune homme (peut-être elle détestait les gais vert pomme), Hermine avait désappointée, désappointement qui se trahit par une petite moue charmante et par un redoublement de vivacité dans la mesure que battait impatiemment son petit pied.

« La polka terminée, Hermine, qui tenait le piano depuis le commencement de la soirée, s'excusa, remercia, félicita, et surtout invita vivement à une foule de coté-danses; mais elle jeta le désespoir dans l'âme des solliciteurs, en se prétendant bêteuse, pour toute la soirée.

« Et il fallut voir, la démarche qu'Hermine se donna pour justifier son affecté mécontentement (brimé de ce moment où elle avait vu Olivier arriver seul). Non! jamais colombe blessée n'a lité son petit pied rose d'un air plus naturellement souffrant.

« Dès lors de cet accident qui les privait du plaisir enivré de danser avec la duchesse, les solliciteurs, espérant une compensation, offrirent leurs bras à l'intéressante polka; mais elle eut la cruauté de préférer l'appui de la fille aînée de Mme Herbaut, et se rendit avec elle dans la chambre à coucher, pour se reposer, et prendre un peu le frais, disait-elle, les fenêtres de cet appartement s'ouvraient sur le jardin du commandant Bernard.

« A cette Hermine qui avait quitté la salle de bal, donnant le bras à

jeunes gens dans la salle de bal, les mamans avec les mamans dans le salon où l'on joue, chacun ainsi s'amuse selon son âge et son goût.

« Pais s'adressant à sa fille aînée:

— Hortense, conduis Mademoiselle dans la salle à manger, et vous, ma chère amie; — reprit Mme Herbaut, en se tournant vers la gouvernante, — venez vous mettre à cette table de nain-jaino; je connais votre goût.

« Mme Lainé hésitant à se séparer de Mlle de Beaumesnil; mais, obéissant à un regard de celle-ci, elle la laissa aux soins de Mlle Herbaut, et alla s'établir à une des deux tables de jeu.

« Cette présentation s'était passée, nous l'avons dit, dans l'intervalle d'une polka à une coté-danse, la dernière s'étant remplacée au piano par un jeune peintre, très bon musicien, qui, pendant bientôt, convia par ces accords les danseurs à se mettre en place.

« Mlle Herbaut, dit-elle, le fils de la maison, et fort aimable, fort jolies d'ailleurs, ne paraissent manquer une coté-danse; bientôt Olivier, portant avec grâce son élégant uniforme, qui est suffi pour le faire distinguer des autres hommes, mais même que le jeune sous-officier n'est été très remarquable par les agréments de son extérieur, Olivier vint dire à Mme Herbaut, qui entraînait la salle à manger avec Ernestine:

— Mademoiselle-Hortense, vous n'avez pas oublié que cette coté-danse m'appartient? et nous devons, je crois, prendre nos places.

— Je suis à vous dans l'instant, Monsieur Olivier, — répondit Mme Herbaut, qui conduisit Mlle de Beaumesnil auprès d'une banquette où étaient assises plusieurs autres jeunes filles.

— Je vous demande pardon de vous quitter si tôt, Mademoiselle, — dit-elle à Ernestine, — mais je suis engagée pour cette coté-danse; — veuillez prendre place sur cette banquette, et vous ne manquerez pas; j'en suis sûre, de danser.

— Je vous en prie, Mademoiselle, — répondit Ernestine, — ne vous en coprez pas de moi.

« Les accords de piano devinrent de plus en plus pressants, Hortense Herbaut alla rejoindre son danseur, et Mlle de Beaumesnil prit place sur la banquette.

mé deux rédacteurs, savoir: M. le docteur Korn, député de Thurgovie, pour l'allemand, et M. le conseiller Druex, pour le français.

Nous recevons de Milan, dit l'Opinione de Turin, la pièce importante suivante, par laquelle l'autorité municipale de Milan proteste contre les derniers actes de la police autrichienne:

« Excellence, en présence des faits déplorables qui viennent de frapper la population de Milan, le collège municipal croit de son devoir d'en faire l'objet de respectueuses remontrances à l'autorité qui nous régit, afin qu'il y soit remédié. Il croirait manquer au mandat qu'il tient de la bourgeoisie et du souverain s'il n'y apportait cette vigilance, cet amour de l'ordre qui contribuent au maintien de la tranquillité et de la paix. C'est pourquoi le collège municipal croit devoir signaler à V. Exc. l'effet funeste que produit dans l'esprit des citoyens l'absence de respect pour la sécurité personnelle que manifeste le système des déportations subites suivi dans ces derniers temps. Quelles que soient les raisons qui ont motivé cette espèce de peine? A quelles catégories de délits s'applique-t-elle? Aucun acte de la majesté souveraine n'est et ne fut jamais promulgué qui détermine l'application d'une semblable manière de procéder pour que les citoyens puissent s'en prendre à eux-mêmes lorsqu'ils sont atteints par cette pénalité.

« Si les citoyens commettent des crimes ou des délits, pourquoi ne pas les livrer aux tribunaux, afin qu'ils soient poursuivis et punis régulièrement? Dire-t-on que c'est un acte de dévouement que de les frapper d'une peine moins grande que celle que le Code commine? Mais que l'on procède alors régulièrement et si, après la condamnation, la clémence souveraine, au lieu d'un emprisonnement rigoureux, inflige la déportation, cette commutation sera bénie comme un acte de clémence, tandis qu'à présent elle ne soulève que des malédictions contre un arbitraire d'autorité.

« Le collège municipal croit devoir se faire l'organe des justes plaintes d'une population, loin d'être animée de l'esprit de révolte, de sédition ou d'opposition aux lois, fut toujours obéissante, soumise à l'autorité et ne lui a jamais opposé la moindre résistance. Toutes les démarches possibles ont été faites pour obtenir les améliorations sociales réclamées par le vœu public et elles ont provoqué des promesses solennelles. Que la sécurité publique et privée soit donc protégée et respectée; que les habitants cessent de craindre de se voir enlever à leurs familles pour être déportés dans des contrées lointaines, sans qu'ils connaissent le motif qui leur vante traitement rigoureux. Les mères, les enfants n'ont plus à chaque bruit qui interromp le silence de la nuit, à craindre de voir les agents de la police envahir l'asile sacré de la famille, troubler la paix domestique et enlever les objets les plus chers à leur amour.

« Votre Excellence comprendra que ce ne sont pas de semblables actes qui peuvent rétablir une amitié et une confiance réciproques entre des peuples qui obéissent au même sceptre, ni entre la population et ceux qui exercent au nom du prince une autorité que nous nous bornerons à appeler rigoureuse. La municipalité de la ville royale de Milan a l'espoir que cette respectueuse remontrance ne sera pas vaine, et que Votre Excellence saura l'appuyer avec toute l'énergie d'un digne magistrat qui fut, toujours le défenseur de la justice et le protecteur de l'innocence.

« Milan, le 9 février 1848. »

Le Times fait les réflexions suivantes sur le massacre par les Chinois de six sujets anglais aux environs de Canton, massacre dont le dernier courrier de la Chine a apporté la triste nouvelle.

Il serait difficile de se dissimuler après un pareil événement que, d'une part, la population de Canton et des environs est toujours animée contre les étrangers d'une haine mortelle, et que, d'un autre côté, le gouvernement n'a ni le pouvoir ni la volonté de comprimer ces passions hostiles. Aucune circonstance ne montre que les victimes de cet acte de barbarie auraient dans l'exercice d'un droit qui leur était garanti par le traité, provoqué les indignités dont ils ont été victimes, ou involontairement, non-malheureux compatriotes, au sortir du service divin, s'étaient éloignés d'un ou deux milles de leurs factoreries pour faire une promenade. Ils n'avaient d'autres armes qu'une paire de pistolets. Les détails de l'attaque sont racontés très nettement par le bachelier qui les accompagnait, et son récit coïncide clairement avec ce que l'on sait des dispositions des Chinois. Un placard publié par les villages considérés dont fait partie celui dans lequel le massacre a eu lieu, porte que lorsqu'il fut aperçu que les Chinois traités à leurs pays, c'est-à-dire des Chinois agissant conformément au traité, conduisant les démons étrangers dans les villages, les gens du village de Palame dans le voisinage; aussitôt les Chinois organisés se divisèrent en deux détachements dont l'un ira couper la retraite aux étrangers et l'autre les égorgera. Dans cette circonstance, les gens ont été entendus en état d'insulte que nos compatriotes ont mis le pied dans le village, et au même instant on a vu les habitants s'empresser de leur couper la retraite tandis que les autres se sont précipités sur eux, les ont garrotés et jetés en prison pour les mettre à mort après deux jours de cruels tortures. Quant aux autorités chinoises, bien qu'elles aient été instruites de l'événement quelques heures après, et qu'un détachement de troupes ait été envoyé sur les lieux pendant que les victimes vivaient encore, les soldats se sont tenus dans une attitude passive à quelque distance du village sans même faire d'inter-

Nous le répétons, des faits de ce genre démontrent l'audace effrénée de la Chine et l'impuissance, la lâcheté ou le méchanté du gou-

De ce moment commençait, à bien dire, l'épreuve que venait couramment tenter Ernestine; près d'elle étaient assises cinq ou six jeunes filles, et faut le dire, les moins jolies ou les moins agréables de la réunion, qui, n'ayant pas été engagées d'avance ne s'occupaient, comme les autres, du bal, attendaient modestement, ainsi que Mlle de Beaumesnil, une invitation au moment de la contredanse.

Soit que les compagnes d'Ernestine fussent plus jolies qu'elle, soit que, en extérieur, par un plus attrayant, elle les ait toutes engagées les unes après les autres, sans que personne songeât à elle.

« Mon Dieu, madame, que cette jeune fille, qui est là-bas toute seule, sur cette grande banquette, paraît donc triste! »

« C'est une jeune personne qu'une de mes amies qui est là au sein de la soirée, — dit Ernestine, — pour penser à tout et avoir une si bonne idée. Je vous en remercie, car Hortense et Claire sont obligées de danser toutes les contredanses, et il est probable que cette jeune personne les manquera toutes.

« Oh! quant à cela, Madame, ne le craignez pas, — dit Ernestine, — je saurai épargner ce désagrément à cette jeune fille.

« Comment feriez-vous, belle duchesse? »

« Oh! c'est mon secret, Madame, — répondit Ernestine.

Et elle se dirigea, toujours boitant, la menueuse, vers la banquette où était seule assise Mlle de Beaumesnil.

(La suite à demain.)

vernement suprême. Ce qui n'était auparavant que des allégations s'est changé en triste réalité. La cour de Pékin ne peut pas ou ne veut pas se soumettre aux stipulations raisonnables des traités qu'elle a signés. Elle est parvenue à nous fermer par ce fait la ville de Canton qu'elle s'est engagée à nous ouvrir. Elle permet que nos compatriotes soient cruellement massacrés tandis qu'ils jouissent d'un droit qui leur a été garanti. Elle prête la main à des associations et à des résolutions formées par la populace pour violer de concert les lois mêmes qu'elle a juré de faire respecter, et nous laisse ainsi la seule alternative d'abandonner nos compatriotes ou de leur fournir la protection efficace qu'elle leur refuse.

Il n'y aura pas de sécurité pour nos factoreries tant que la populace de Canton n'aura pas senti les effets de notre puissance comme nous les avons fait sentir à l'empereur. Nos démonstrations ont été jusqu'à présent dirigées dans un mauvais sens, et la ville qui nous a fait le plus de mal a jusqu'à ce jour échappé au juste châtiment. Heureusement nous avons encore le moyen de faire payer à ces barbares le mal qu'ils nous ont fait: mais pour cela il faut que, par mesure de prudence, on place un bâtiment de guerre à Canton, et que l'on augmente nos forces navales dans les mers de la Chine.

### Nouvelles d'Angleterre.

Londres, le 22 février.

« Au commencement de la séance de la chambre des communes d'aujourd'hui, M. Mac-Grégor a informé l'assemblée que le 8 mars il demandera que la chambre se forme en comité pour examiner la manière dont la douane est administrée, afin d'arriver à une réforme. M. Anstey a annoncé qu'il présentera demain son accusation contre la politique étrangère de lord Palmeston. Plusieurs motions à l'ordre du jour ayant été ajournées pour que le chancelier de l'Échiquier pût demander la formation de deux comités spéciaux pour examiner les budgets de la guerre et la marine, M. Charles Wood a motivé sa proposition sur ce que le budget de l'armée s'est accru depuis 1835 de 11 à 17 millions de livres. Lord George Bentinck a soutenu que la répartition des forces du pays, dont les comités spéciaux auront également à s'occuper, est l'affaire exclusive du gouvernement.

Sir Robert Peel, sans s'opposer à la nomination des comités, a déclaré qu'il avait vu avec plaisir que la crainte d'une invasion étrangère commençât à disparaître, puisque le gouvernement a cru ne devoir proposer qu'une si minime augmentation de l'armée. Toutefois, la situation du monde, l'extension toujours plus grande que prennent les possessions coloniales de l'Angleterre; ce qui se passe en Espagne et en Amérique, justifiait suffisamment le gouvernement de n'avoir pas proposé la réduction des forces navales et militaires du pays. Lord John Russell a également prononcé quelques paroles en faveur des comités. M. Georges Banks combattait la proposition du gouvernement au départ du courrier.

La chambre des Lords n'a siégé que quelques instants.

Les journaux des provinces annoncent que dans les principales villes, à Liverpool, Birmingham, Leeds, Manchester, etc., de grandes démonstrations se préparent contre le projet financier du cabinet. Les attaques de la plupart des organes de la presse des divers partis contre le projet ministériel continuaient avec beaucoup d'énergie et de vivacité.

A Londres on organise de nombreux meetings.

La reine, le prince Albert, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha et sa suite assistaient hier soir à la représentation du théâtre italien.

La reine a reçu hier en audience solennelle l'évêque de Chester, nommé candidat au siège archiepiscopal de Canterbury.

Le Times suggère au cabinet l'idée d'une taxe sur les maisons, comme plus juste et plus populaire que l'impôt sur le revenu. Le Times est convaincu que cet impôt aurait plus de chances d'être adopté que le moyen que propose le cabinet pour couvrir le déficit.

Le Globe n'est pas de l'avis du Times, il nie que l'impôt proposé par ce journal serait plus juste et populaire que l'impôt sur le revenu. Il rappelle que la taxe sur les maisons a été abolie en 1833 à la grande satisfaction du pays.

Les journaux irlandais annoncent que la semaine dernière dix-sept personnes sont mortes de laim dans le comté de Mayo.

On arme en ce moment à Galway (Irlande) huit navires qui doivent transporter des émigrants Irlandais aux États-Unis.

La proposition du chancelier de l'Échiquier relative à la nomination de deux comités d'enquête sur les dépenses de l'armée, de la marine, etc. a été adoptée dans la séance d'hier sans discussion.

La chambre a adopté également une proposition de M. Hutt tendant à instituer une commission d'enquête sur les moyens de mettre fin à la traite des esclaves sur la côte d'Afrique. L'o-

« Hélas! — se disait la pauvre enfant avec une indéfinissable tristesse, — puis-je ne l'ai pu supporter la comparaison avec aucune des jeunes filles qui se trouvaient à côté de moi, et même avec la dernière que l'on m'a invitée, je ne dois donc jamais plaire à personne? Si l'on veut me permettre de le confesser, j'en suis plus douter maintenant, à l'instar d'une armoire à linge, basse cupidité. Au moins toutes ces jeunes filles que l'on m'a préférées, sont bien assurées que cette préférence est sincère, au moins d'une cruelle ne flétrit leur innocent triomphe. Ah! jamais je ne connaîtrai même cet humble bonheur! »

A ces pensées, l'émotion de Mlle de Beaumesnil fut si poignante, qu'il lui fallut un violent effort pour contenir ses larmes.

Mais si ses pleurs ne coulerent pas, son pâle et dont visage trahit un sentiment si pénible, que deux personnes, deux cœurs généreux en furent frappés tout à la fois.

Pendant que Mlle de Beaumesnil s'était livrée à ces réflexions cruelles, la contredanse avait suivi son cours; Olivier dansait avec Mlle Hortense Herbart, et le jeune couple se trouvait placé en face d'Ernestine.

Lors d'un repos, Olivier, jetant par hasard les yeux sur les banquettes désertes, remarqua d'autant plus l'humiliant délaissement de Mlle de Beaumesnil, qui seule ne dansait pas, puis l'expression navrante de sa physionomie. Olivier en fut sincèrement touché, et dit tout bas à Mlle Herbart :

« Mademoiselle Hortense, quelle est donc cette jeune fille qui est là-bas toute seule, sur cette longue banquette et qui a l'air si triste? Je ne l'ai pas encore vue ici, ce me semble? »

« Mon Dieu non, Monsieur Olivier, c'est une jeune personne qu'une de mes amies de maman lui a présentée aujourd'hui.

« C'est donc cela. Elle n'est pas jolie, elle ne connaît personne ici, on ne l'a pas engagée, pauvre petite, comme elle doit s'ennuyer!

« Si je n'avais pas été invitée par vous, Monsieur Olivier, et si ma sœur n'avait pas comme moi promis d'autres contredanses, je serais restée auprès de cette jeune personne, mais, —

« C'est tout simple, Mademoiselle Hortense, vous avez à accomplir vos devoirs de maîtresse de maison, mais moi, bien certainement, j'engagerai

rateur en développant sa motion a insisté sur la nécessité de retirer la flotte anglaise qui bloque inutilement et à grands frais la côte d'Afrique.

Le Times, pour jeter de nouvelles lumières sur la question de la défense nationale et de la possibilité d'une invasion de la part de la France, a chargé un de ses correspondants de parcourir tout le littoral français sur la Manche et de lui rendre compte de l'état des ports et des points principaux de ce littoral, des forces navales qui s'y trouvent réunies, des arsenaux dont ils pourraient disposer pour contribuer à l'armement d'une flotte capable de transporter 50,000 hommes sur les côtes de l'Angleterre. Le correspondant du Times commence son travail par un aperçu sur le port de Calais. Ce port est placé trop près de la côte britannique pour que l'on pût le choisir pour le point de départ d'une expédition contre l'Angleterre, les moindres préparatifs seraient aperçus tout d'abord et donneraient l'éveil. Le port est d'ailleurs en assez mauvais état, l'entrée en est difficile et dangereuse.

Quant au contingent de forces navales que pourrait fournir Calais, il est fort maigre. Deux paquebots à vapeur de la force de 150 chevaux chargés du service des malles de Douvres, un troisième paquebot de rechange, et un autre de 50 chevaux à peu près hors de service; voilà pour la marine à vapeur. Calais possède environ 50 bateaux de pêche, quelques navires de cabotage et un trois-mâts de 300 tonneaux. Il y a une garnison de 1000 hommes et une excellente garde nationale.

De Calais le correspondant passe à Boulogne. Il s'exprime ainsi sur ce dernier port: « Le même obstacle qui s'oppose à la possibilité de la réunion d'une grande expédition navale à Calais, s'applique au port de Boulogne, qui est complètement placé sous l'œil de l'Angleterre. Mais la population de ce port pourrait efficacement servir à la manœuvre des navires employés à l'invasion; elle se compose de 3,000 hommes dont un tiers serait disponible au premier appel. Les bateaux de la grande pêche sont au nombre de cinq, jaugeant ensemble environ 480 tonneaux de mer. La petite pêche emploie 200 embarcations qui jangent environ 4,000 tonneaux.

La difficulté de l'entrée et de la sortie du port est encore plus grande qu'à Calais. La garnison n'est pas nombreuse, mais la garde nationale compte près de 2,000 hommes.

### Nouvelles de Prusse.

Berlin, 20 février.

Avant-hier, la députation des États pour la dette publique a tenu sa troisième conférence avec les fonctionnaires de l'administration supérieure de la dette publique. La promulgation officielle de l'état de la dette publique aura lieu probablement dans le courant du mois prochain.

Dans la séance d'hier du comité de la diète réunie, il a été fait mention d'un article, qu'un lieutenant nommé de Lümann avait adressé à la Gazette de Voss et dans lequel il prétend avoir subi injustement une détention de 19 ans et demi. La Gazette universelle de Prusse, dans son numéro d'hier, a discuté officiellement cette accusation et l'a réfutée en partie. Mais quelques heures auparavant, le député de la province de la Prusse occidentale, M. de Donimierski, avait, dans la dite séance, lors de la discussion de la peine de l'incarcération présentée, en se référant à l'article de M. de Lümann, qui avait causé une grande sensation dans le public, une motion tendant à l'adoption d'un acte d'habeas corpus pour la sûreté personnelle des citoyens contre les arrestations arbitraires de quelques employés et de quelques autorités judiciaires. M. le ministre de la justice ayant fait observer que dans l'application des lois prussiennes un acte aussi arbitraire ne pouvait jamais avoir lieu, cette déclaration a paru suffisante à l'assemblée, qui a rejeté la motion du député de la province de la Prusse occidentale.

### Faits divers.

Les nombreux admirateurs du talent du violoniste Ernest apprendront avec une vive satisfaction que le roi de Danemark vient d'accorder à cet éminent artiste la croix de chevalier de l'ordre du Dannebrog.

— On écrit de Leeuwarden, 17 février.

Dans la maison d'arrêt de cette ville les regards des promeneurs sont toujours attirés par un chien renfermé dans un petit chenil remarquable par son physique; mais qui donne un de ces rares exemples de fidélité dont la race canine seule semble capable. Il y a déjà plusieurs années que cet intéressant caniche a vu conduire son maître dans cette prison; et quoiqu'il empêche de le suivre, et depuis lors il n'a plus voulu quitter les abords de cette prison.

Cette pauvre petite fille pour la première contredanse. Cela fut perçu de la voir ainsi délaissée.

« Ah! merci pour maman et pour nous, Monsieur Olivier, ce sera une vraie bonne œuvre, — dit Hortense, — une véritable charité.

« De ce côté-ci, — dit Olivier, — remarquez l'isolement de Mlle de Beaumesnil, qui est restée seule et rêveuse dans la chambre à coucher, rentra au salon. Elle dansait avec Mme Herbart, appuyée sur le dossier de son fauteuil, lorsqu'elle s'interrompait, elle lui dit en regardant par la porte de la salle à manger, dont les vantaux étaient ouverts :

« Mon Dieu, Madame, que cette jeune fille, qui est là-bas toute seule, sur cette grande banquette, paraît donc triste!

Mme Herbart leva les yeux de dessus ses cartes, et, après avoir regardé du côté de lui indiquait Hermine, elle lui répondit :

« C'est une jeune personne qu'une de mes amies qui est là au sein de la soirée, — dit Ernestine, — pour penser à tout et avoir une si bonne idée. Je vous en remercie, car Hortense et Claire sont obligées de danser toutes les contredanses, et il est probable que cette jeune personne les manquera toutes.

« Oh! quant à cela, Madame, ne le craignez pas, — dit Ernestine, — je saurai épargner ce désagrément à cette jeune fille.

« Comment feriez-vous, belle duchesse? »

« Oh! c'est mon secret, Madame, — répondit Ernestine.

Et elle se dirigea, toujours boitant, la menueuse, vers la banquette où était seule assise Mlle de Beaumesnil.

(La suite à demain.)

